

**Banque Fairstone****Renseignements réglementaires supplémentaires au titre du 3<sup>e</sup> pilier****En date du 30 septembre 2025****Aperçu**

La Banque Fairstone fait partie des petites et moyennes banques de catégorie 1, et tous les tableaux et renseignements ont été préparés conformément aux lignes directrices sur la divulgation du 3e pilier.

Les renseignements communiqués dans ce document sont complémentaires à notre rapport annuel de divulgations du 3e pilier de Bâle III et doivent donc être lus en parallèle avec ce document. Vous pouvez le trouver sur la page Web de la Banque Fairstone : <https://www.banquefairstone.ca/juridique-et-reglementaire/>

Ce document n'est pas vérifié et tous les montants sont en dollars canadiens.

**Table des matières**

Table	Nom de table	Format	Fréquence	No de page
IC1	IC 1 : Indicateurs clés	Fixe	Trimestrielle	2
CC1	CC1 modifiée – Composition de fonds propres	Fixe	Trimestrielle	3
LR2	LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier	Fixe	Trimestrielle	4
CR1	CR1 : Qualité de crédit des actifs	Fixe	Trimestrielle	5
CR3	CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu	Fixe	Trimestrielle	6
CR4	CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques d	Fixe	Trimestrielle	7
CR5	CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque	Fixe	Trimestrielle	8
CCR1	CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche	Fixe	Trimestrielle	9
CCR3	CCR3 : Approche normalisée – expositions au risque de crédit des contreparties selon le portef	Fixe	Trimestrielle	10
CCR5	CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties	Flexible (pour les lignes seulement)	Trimestrielle	11

**Banque Fairstone**

**IC1 : Indicateurs clés**

**En date du 30 septembre 2025**

	(en milliers)	a	b	c	d	e
		9/30/2025	6/30/2025	3/31/2025	12/31/2024	9/30/2024
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>						
1	Capitaux propres de catégorie 1 (CPC1)	2,398,632	2,344,928	2,326,355	997,397	1,032,470
2	Catégorie 1	2,398,632	2,344,928	2,326,355	997,397	1,032,470
3	Total des fonds propres	2,586,717	2,529,095	2,509,980	1,077,213	1,110,643
<b>Actif pondéré en fonction du risque (montants)</b>						
4	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	16,878,389	16,540,730	16,467,692	7,113,771	6,949,737
4 a	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (avant plancher)	16,878,389	16,540,730	16,467,692	7,113,771	6,949,737
<b>Ratios des fonds propres fondés sur le risque en pourcentage de l'APR</b>						
5	Ratio des CPC1 (en %)	14.21%	14.18%	14.13%	14.02%	14.86%
6	Ratio de catégorie 1 (en %)	14.21%	14.18%	14.13%	14.02%	14.86%
7	Ratio du total des fonds propres (en %)	15.33%	15.29%	15.24%	15.14%	15.98%
<b>Exigences supplémentaires minimales de CPC1 en pourcentage de l'APR</b>						
8	Exigences minimales de la conservation des fonds propres (2,5 % à partir de 2019) (%)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
12	CPC1 disponibles après avoir satisfait aux exigences minimales de capital des banques (en %)	7.21%	7.18%	7.13%	7.02%	7.86%
<b>Ratio de levier financier de Bâle III</b>						
13	Mesure de l'exposition totale aux fins du ratio de levier financier de Bâle III	34,265,760	33,812,948	32,982,920	9,549,280	9,331,552
14	Ratio de levier financier de Bâle III (ligne 2/ligne 3)	7.00%	6.94%	7.05%	10.44%	11.06%

**Banque Fairstone**

**CC1 modifiée – Composition de fonds propres**

**En date du 30 septembre 2025**

<b>Capital réglementaire et ratios</b>		
<b>Capitaux propres ordinaires de catégorie 1 (CPO1) : instruments et réserves</b>		
1	Capital d'actions ordinaires émises directement (et équivalent pour les compagnies qui ne sont pas des sociétés par actions) plus les surplus	2,973,873
2	Bénéfices non répartis	184,477
3	Cumul des autres éléments du résultat étendu (et autres réserves)	(358)
6	<b>Capital-actions ordinaire catégorie 1 avant les ajustements réglementaires</b>	3,157,992
<b>Capital-actions ordinaire catégorie 1 : ajustements réglementaires</b>		
28	Total des ajustements réglementaires apportés au capital-actions ordinaire catégorie 1	(759,360)
29	<b>Capital-actions ordinaire catégorie 1 (CPC1)</b>	2,398,632
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : ajustements réglementaires</b>		
43	<b>Total des ajustements réglementaires aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
44	<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1)</b>	-
45	<b>Capitaux propres de catégorie 1 (T1 = CPO1 + AT1)</b>	2,398,632
<b>Capitaux propres de catégorie 2 : instruments et provisions</b>		
46	Instruments de niveau 2 admissibles émis directement plus l'excédent d'actions connexe	
47	<i>Instruments de capital directement émis soumis au retrait progressif de la catégorie 2</i>	
48	Instruments de catégorie 2 (et instruments CPO1 et AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par les filiales et détenus par des tiers (montant permis dans le groupe de catégorie 2)	
49	<i>dont : instruments émis par les filiales soumis au retrait progressif</i>	
50	Provisions collectives	188,085
51	<b>Capital catégorie 2 supplémentaire avant les ajustements réglementaires</b>	188,085
<b>Capital catégorie 2 : ajustements réglementaires</b>		
57	<b>Total des ajustements réglementaires apportés au capital catégorie 2</b>	0
58	<b>Capital catégorie 2 (T2)</b>	188,085
59	<b>Capital total (CT= T1 + T2)</b>	2,586,717
60	<b>Total des fonds à risques pondérés</b>	16,878,389
<b>Ratios de capital</b>		
61	Actions ordinaires catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	14.21%
62	Catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	14.21%
63	Capital total (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	15.33%
<b>Cible du BSIF</b>		
69	Valeur réelle du ratio cible du capital-actions ordinaire catégorie 1	7.00%
70	Valeur réelle du ratio cible du capital catégorie 1	8.50%
71	Valeur réelle du ratio cible du capital total	10.50%

**Banque Fairstone**

**LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier**

**En date du 30 septembre 2025**

<b>CADRE DE RATIO DE LEVIER</b>		<b>T3 2025</b>	<b>T2 2025</b>
<b>Expositions au bilan</b>			
1	Éléments du bilan (excluant les dérivés, les cessions temporaires de titres et les expositions de titrisation de droits acquis, mais incluant le collatéral)	31,693,063	31,324,489
4	(Montants des actifs déduits en déterminant le capital réel Bâle III, catégorie 1)	(764,919)	(807,877)
5	<b>Total des risques au bilan (excluant les dérivés et les cessions temporaires de titres) (Somme des lignes 1 et 4)</b>	<b>30,928,144</b>	<b>30,516,612</b>
<b>Exposition aux produits dérivés</b>			
6	Valeur de remplacement associée à toutes les transactions sur produits dérivés (ex. : la valeur nette de la marge de variation admissible sur l'argent)	75,099	69,277
7	Montants supplémentaires pour les expositions futures potentielles associés avec les transactions dérivées	120,712	113,047
11	<b>Total des expositions aux produits dérivés (sommes des lignes 4 à 10)</b>	<b>195,811</b>	<b>182,324</b>
<b>Expositions aux opérations de financement sur titres</b>			
12	Actifs SFT bruts reconnus à des fins comptables (sans reconnaissance de compensation), après ajustement pour les transactions comptables de vente	180,045	200,013
16	<b>Total des expositions aux opérations de financement sur titres (somme des lignes 12 à 15)</b>	<b>180,045</b>	<b>200,013</b>
<b>Autres risques hors bilan</b>			
17	Risques hors bilan à un montant notionnel brut	11,859,380	11,558,787
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(8,897,620)	(8,644,788)
19	<b>Éléments hors bilan (somme des lignes 17 et 18)</b>	<b>2,961,760</b>	<b>2,913,999</b>
<b>Capital et total des expositions</b>			
20	<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>2,398,632</b>	<b>2,344,928</b>
21	<b>Total des expositions (sommes des lignes 5, 11, 16 et 19)</b>	<b>34,265,760</b>	<b>33,812,948</b>
<b>Ratio de levier</b>			
22	<b>Ratio de levier de Bâle III</b>	<b>7.00%</b>	<b>6.94%</b>

**Banque Fairstone**

**CR1 : Qualité de crédit des actifs**

En date du 30 septembre 2025

	a (en milliers)	b Valeurs comptables brutes de <sup>2</sup>	c	d Dont provisions pour pertes sur créances ECL sur les expositions selon l'approche standard (AS)	e	f	g Valeurs nettes (a+b-c)
		Expositions en défaut <sup>1</sup>	Expositions hors défaut	Provisions/dépréciations	Réparties dans la catégorie règlementaire particulière <sup>3</sup>	Réparties dans la catégorie règlementaire générale <sup>3</sup>	
1	Prêts	1,290,715	28,126,617	637,563	212,104	425,459	- 28,779,769
2	Titres de créance	-	944,480	-	-	-	- 944,480
3	Autres risques hors bilan	-	11,859,380	-	-	-	- 11,859,380
4	<b>Total</b>	<b>1,290,715</b>	<b>40,930,477</b>	<b>637,563</b>	<b>212,104</b>	<b>425,459</b>	<b>- 41,583,629</b>

<sup>1</sup>Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe 140.

<sup>2</sup>Les valeurs comptables brutes sont brutes des techniques de conversion de crédit et d'atténuation du risque de crédit, mais après prise en compte des annulations.

<sup>3</sup>Les provisions spécifiques sont définies comme les provisions pour la phase 3, et les provisions générales sont définies comme les provisions pour la phase 1 et pour la phase 2 selon la norme IFRS 9.

**Banque Fairstone**

**CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu**

**En date du 30 septembre 2025**

		a	b	c	d	e
	(en milliers)	Expositions non garanties : valeur comptable <sup>1</sup>	Expositions devant être garanties <sup>2</sup>	Expositions garanties par des sûretés <sup>3</sup>	Expositions garanties par des garanties financières <sup>4</sup>	Expositions garanties par des dérivés de crédit <sup>5</sup>
1	Prêts	6,868,438	21,911,331	18,472,713	3,438,618	-
2	Titres de créance	944,480	-	-	-	-
3	<b>Total</b>	<b>7,812,918</b>	<b>21,911,331</b>	<b>18,472,713</b>	<b>3,438,618</b>	<b>-</b>
4	Dont en défaut <sup>b</sup>	359,500	719,111	711,464	7,647	-

<sup>1</sup> Expositions non garanties – valeur comptable : valeur comptable des expositions au bilan (après déduction des provisions/dépréciations) qui ne bénéficient pas d'une technique d'atténuation du risque de crédit.

<sup>2</sup> Expositions devant être garanties : valeur comptable des expositions au bilan qui sont associées à au moins un mécanisme d'atténuation du risque de crédit (sûreté, garanties financières, dérivés de crédit).

<sup>3</sup> Expositions garanties par des sûretés : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des sûretés.

<sup>4</sup> Expositions garanties par des garanties financières : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des garanties financières.

<sup>5</sup> Expositions garanties par des dérivés de crédit : valeur comptable des expositions (nettes des provisions/dépréciations) partiellement ou totalement garanties par des dérivés de crédit.

<sup>6</sup> Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe

**Banque Fairstone**

**CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques de crédit**

**En date du 30 septembre 2025**

		a	b	c	d	e	f
	(en milliers)	Expositions avant coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		Expositions après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		APR et densité APR	
	Catégories d'actifs	Montant au bilan	Montant hors bilan	Montant au bilan	Montant hors bilan	APR	Densité APR
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	983,526	-	4,357,232	245,340	-	0.00%
2	Entités du secteur public (ESP)	-	-	-	-	-	0.00%
3	Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	0.00%
4	Banques	665,050	-	739,939	-	147,988	0.99%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
5	Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	0.00%
6	Entreprises	9,243	-	9,243	-	1,849	0.01%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : crédit spécialisé	-	-	-	-	-	0.00%
7	Dette subordonnée, actions et autres instruments d	-	-	-	-	-	0.00%
8	Commerce de détail	6,516,945	10,326,539	6,508,938	2,578,861	5,842,536	39.03%
9	Immobilier	21,609,672	1,532,841	18,176,990	137,562	7,402,935	49.46%
	Dont : immobilier résidentiel général	14,898,957	489,572	12,024,262	48,959	3,715,199	24.82%
	Dont : immobilier résidentiel de rapport	4,489,380	-	4,424,219	-	2,077,482	13.88%
	Dont : immobilier résidentiel (autre)	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : immobilier commercial général	324,763	27,457	322,915	11,727	238,834	1.60%
	Dont : immobilier commercial de rapport	556,545	-	553,132	-	439,257	2.93%
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et co	1,340,027	1,015,812	852,462	76,876	932,163	6.23%
10	Prêts hypothécaires inversés	-	-	-	-	-	0.00%
11	Titres hypothécaires	-	-	-	-	-	0.00%
12	Expositions en défaut	1,078,611	-	1,070,705	-	1,078,852	7.21%
13	Autres éléments d'actif	1,260,619	-	1,306,401	-	494,329	3.30%
14	<b>Total</b>	<b>32,123,666</b>	<b>11,859,380</b>	<b>32,169,448</b>	<b>2,961,763</b>	<b>14,968,489</b>	<b>100.00%</b>

Banque Fairstone

CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque

En date du 30 septembre 2025

	Catégories d'actif (en milliers de dollars)	Coefficients de pondération																									Autre	Montant total du risque de crédit	
		0%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%	65%	70%	75%	80%	85%	90%	100%	105%	110%	130%	150%	250%	400%	1250%			
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	4,602,572		-															-								-	4,602,572	
2	Émités du secteur public (ESP)																										-		
3	Banques multilatérales de développement		-	-															-								-		
4	Banques			739,939																								739,939	
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des banques			254,934																									
5	Obligations sécurisées																												
6	Entreprises			9,243																								9,243	
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des entreprises																												
	Dont : crédit spécialisé																												
7	Dette subordonnée, actions et autres instruments de fonds propres																											-	
8	Commerce de détail		1,830,289																7,257,510									9,087,799	
9	Immobilier		1,506,775	1,597,348	3,108,966	6,193,427	193,589	983,034	2,791,528		287,339	316,015	1,025	138,053	258,233	932,527		1,044		5,649							18,314,552		
	Dont : immobilier résidentiel général		1,506,775	1,597,348	2,870,467	5,873,528	193,589			9,323		22,160	31														12,073,221		
	Dont : immobilier résidentiel de rapport		9		238,499	319,899		983,034	2,782,205		99,588		994														4,424,228		
	Dont : immobilier résidentiel (autre)		10																								10		
	Dont : immobilier commercial général		11																187,751		138,053		8,838				334,653		
	Dont : immobilier commercial de rapport																		293,855		258,233		1,044				553,132		
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et construction																										929,338		
10	Prêts hypothécaires inversés																											-	
11	Titres hypothécaires																												
12	Expositions en défaut																											1,070,705	
13	Autres éléments d'actif		893,588																									54,344	
14	Total	5,496,160	1,830,289	2,255,957	1,597,348	3,108,966	6,193,427	193,589	983,034	2,791,528	-	287,339	-	316,015	7,258,535	-	138,053	258,233	2,095,692	-	1,044	-	271,658	-	-	-	54,344	35,131,211	

Montants d'exposition et CCF appliqués aux expositions hors bilan, classés en fonction de la catégorie de risques des expositions converties.

Coefficient de pondération	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Coefficients de conversion de crédit moyens pondérés*	Expositions (après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit)	
				a	b
1 Moins de 40 %		18,985,980	7,056,879	21,2%	20,482,147
2 40 à 70 %		4,570,685	7,431	11,0%	4,571,505
3 75 à 80 %*		6,124,614	4,538,419	25,0%	7,258,535
4 85%		135,479	7,406	34,8%	138,053
5 90 à 100 %		2,268,211	249,235	34,4%	2,353,925
6 105 à 130 %		1,044			1,044
7 150%		271,658	-	0,0%	271,658
8 250%		54,344			54,344
9 400%					
10 1250%					
11 Expositions totales	32,412,015	11,859,370			35,131,211

\* La pondération est basée sur l'exposition hors bilan (avant coefficients de conversion de crédit).

**Banque Fairstone**

**CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche**

En date du 30 septembre 2025

		a	b	c	d	e	f
	(en milliers)	Coût de remplacement <sup>1</sup>	Exposition future possible <sup>2</sup>	Exposition positive attendue effective <sup>3</sup>	Alpha utilisé pour calculer l'ECD réglementaire	ECD après atténuation du risque de crédit <sup>4</sup>	APR
1	Approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (SA-CCR) (pour les dérivés)	75,099	64,766		1.4	195,811	39,162
2	Méthode de modèle interne (pour les dérivés et les CTT)						
3	Approche simple pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
4	Approche globale pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
5	Valeur à risque (VAR) pour les CTT						
6	<b>Total</b>						<b>39,162</b>

<sup>1</sup> Coût de remplacement : Pour les opérations qui ne sont pas soumises à des exigences d'appel de marge, le coût de remplacement est la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut et que ses opérations étaient immédiatement remplacées. Pour les opérations sur marge, il s'agit de la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut à une date actuelle ou future, en supposant que la clôture et le remplacement des opérations se produisent instantanément. Cependant, la clôture d'une opération en cas de défaut d'une contrepartie peut ne pas être instantanée. Le coût de remplacement selon l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie est décrit dans NFP 2023, section 7.

<sup>2</sup> L'exposition future potentielle est toute augmentation potentielle de l'exposition entre le présent et la fin de la période de marge du risque. L'exposition future potentielle pour l'approche standard est décrite dans NFP 2023, section 7.

<sup>3</sup> L'exposition positive attendue effective est la moyenne pondérée dans le temps de l'exposition réelle attendue au cours de la première année, ou si tous les contrats dans la tranche de compensation arrivent à échéance avant un an, sur la période du contrat à la plus longue maturité dans la tranche de compensation où les pondérations sont la proportion qu'une exposition attendue individuelle représente sur l'intervalle de temps entier (cf. [NFP 2023, section 7]).

<sup>4</sup> ECD après atténuation du risque de crédit : exposition en défaut. Il s'agit du montant pertinent pour le calcul des exigences de fonds propres après avoir appliqué les techniques d'atténuation de risque de crédit de contrepartie, les rajustements de la valeur du crédit selon [NFP 2023, chapitre 7, section 7.1.3, paragraphe 12] et les rajustements spécifiques du risque de corrélation défavorable (voir [NFP 2023, chapitre 7]).

## Banque Fairstone

CCR3 : Approche normalisée – expositions au risque de crédit des contreparties selon le portefeuille réglementaire et les pondérations de risque

En date du 30 septembre 2025

**Banque Fairstone**

**CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties**

**En date du 30 septembre 2025**

(en milliers)	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les opérations sur produits dérivés				Sûretés utilisées dans les CTT	
	Juste valeur des sûretés reçues	des sûretés couvrant les opérations	Distincte	Non distincte	Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés couvrant les opérations sur dérivés
Comptant – devise locale	-	-	-	-	35,928	-
Comptant – autres devises	-	-	-	-	-	-
Dette souveraine intérieure	-	-	-	-	-	-
Autres dettes souveraines	-	-	-	-	-	-
Dette des organismes gouvernementaux	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Autres sûretés	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>35,928</b>	-